

Conseil économique et social

Distr. générale 4 février 2010 Français Original: anglais

Anglais et français seulement

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

Cent cinquantième session

Genève, 9-12 mars 2010 Point 8.6 de l'ordre du jour provisoire **Questions diverses**

Révision de la Résolution d'ensemble sur la construction des véhicules (R.E.3)

Note du secrétariat*

Rectificatif

Page 6, dernier paragraphe, troisième ligne

Modification sans objet en français.

Page 37, paragraphe 2 a) ii) b., première ligne

Remplacer «freinage de service» par «freinage d'urgence».

Page 60, deuxième alinéa b ii)

Le deuxième alinéa b ii) devient l'alinéa c

Remplacer «paragraphes 5 a) i) c. 3 et 5 a) i) d» par «paragraphes 5 a) i) c. et 5 b)».

Pages 60 et 61

Les alinéas c et d deviennent les alinéas d et e.

Page 66, paragraphe 3

Remplacer «Groupe de travail» par «Forum mondial».

^{*} Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2006-2010 (ECE/TRANS/166/Add.1, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer la performance des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.



Page 70, paragraphe 2 a)

Modification sans objet en français.

Page 72, paragraphe 4 a) iv), deuxième ligne

Après «valeurs extrêmes exceptionnelles», *ajouter*, sous un nouveau sous-alinéa v), le texte restant de l'actuel 4 a) iv).

Pages 89 et 94, première ligne

Remplacer «Sources lumineuses» par «Dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse».

Page 95, dernier paragraphe

Remplacer «Limite vers le vert $y \le x - 120$ » par «Limite vers le vert $y \le x - 0.120$ ».

Page 96, première ligne

Remplacer «feux» par «projecteurs».

Page 107, chapitre F, première ligne du titre

Remplacer «systèmes» par «projecteurs».

Page 111, chapitre G, liste de pays

Remplacer «10 pour la Yougoslavie» par «10 pour la Serbie».

2 GE.10-20628